Zeitschrift: L'Hôtâ

Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien

Band: 12 (1988)

Artikel: Architecture villageoise du XIX siècle : l'ancienne école de Charmoille

Autor: Hauser, Michel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1064355

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Architecture villageoise du XIXe siècle

L'ANCIENNE ÉCOLE DE CHARMOILLE

Localité au caractère rural bien conservé, Charmoille doit beaucoup au XIXe siècle, qui lui a laissé la plupart de ses maisons paysannes et de grandes fontaines au classicisme rustique, mais aussi son ancienne école, l'une des plus remarquables constructions scolaires dans la campagne jurassienne. A l'occasion des travaux de rénovation dont il vient de faire l'objet, cet immeuble a été inscrit à l'inventaire des monuments historiques protégés par le Canton.

Les travaux de bâtisse

Charmoille dispose d'une maison d'école depuis la fin de l'ancien régime, époque où l'instruction publique était encore affaire paroissiale. C'est le prince Joseph de Roggenbach, venu en personne au village le 1er juillet 1787, qui assigna à cet usage une maison lui appartenant au centre de la localité[1].

En assemblée du 10 octobre 1852, les citoyens de Charmoille prirent à l'unanimité la décision de procéder à la réparation de la maison d'école, qui était sans doute encore celle-là même que leur village devait aux libéralités du prince-évêque. Mais en assemblée extraordinaire du 2 mars 1853, donc moins de cinq mois plus tard, ces mêmes citoyens, par 51 voix contre 12, acceptèrent les plans et devis pour la construction d'une nouvelle maison d'école[2]. Ce revirement s'explique par l'intervention de la Direction de l'Education du Canton de Berne qui, en 1851 déjà, avait constaté l'insuffisance des locaux en usage et qui, forte des dispositions de la loi scolaire, exigea en février 1853 la construction d'un nouveau bâtiment[3].

L'affaire, dès lors, est rondement menée. Une commission formée de six membres est aussitôt nommée et placée sous la présidence du curé de la paroisse, l'abbé Jean-François Adatte. Celui-ci paraît d'ailleurs être le mentor du projet: bien que les comptes communaux[4] de 1853 attribuent la confection du plan de l'école au charpentier Etienne Berbier, c'est l'abbé Adatte qui présente les plans et devis au Conseil communal, puis à l'assemblée du 2 mars 1853, et c'est lui encore qui soumet un nouveau plan — probablement une variante — à l'assemblée du 30 août 1853[5].

Le terrain sur lequel allait être érigé le bâtiment fut acheté le 3 avril 1853 à François Poupon, au prix de 1000 francs fédéraux[6]. Le vendeur émit diverses conditions, exigeant notamment que l'immeuble soit implanté à la limite nord de la parcelle.

Les travaux furent adjugés le 21 septembre 1853 à l'entrepreneur Joseph Bron, pour la somme de 12 700 francs. Ils se déroulèrent, pour l'essentiel, en 1854. Cette date figure du reste au bas de l'inscription qui surmonte la porte d'entrée, inscription confectionnée pour le prix de 3 francs par le dénommé Chalet, gypseur de son état[7]. L'assemblée du 26 octobre 1854 eut encore à prendre une dernière décision relative au chantier: par 16 voix contre 14, les ayants droit acceptèrent la pose d'une cloche, qui fut commandée au fondeur Rütschi à Aarau, et la construction du clocheton, confiée à Chiquet, artisan au village.

L'aménagement des abords du nouveau bâtiment prit pour sa part quelque retard. La construction du mur de soutènement de l'esplanade, y compris ses escaliers, ne peut en effet être adjugée lors de la séance organisée à cet effet le 9 juin 1855, faute de soumissionnaires. Finalement, marché fut conclu, deux ans plus tard, le 19 juillet 1857, avec Joseph Humard, tailleur de pierre à Fregiécourt, qui s'engagea à fournir son travail pour la Saint-Martin de l'année même[8].

Style néo-classique

Au milieu du XIXe siècle, les bâtiments scolaires s'inspirent fréquemment de l'architecture bourgeoise telle qu'elle avait cours depuis la fin du XVIIIe siècle. En l'occurrence, l'ancienne école de Charmoille est un exemple particulièrement typé du style néo-classique en vogue à l'époque.

Sa conception générale répond à un parti clair: plan rectangulaire, caves en sous-sol, rez-de-chaussée surélevé, étage, toiture en pavillon surmontée par un clocheton. La façade principale, au sud,

comprend cinq travées d'ouvertures, plus hautes au rez, où se trouvaient les salles de classe, qu'à l'étage, réservé aux appartements des enseignants. Un cordon de pierre sépare ces deux niveaux ; il fait retour sur les chaînes d'angle harpées et s'élargit en entablement au-dessus de la porte. La pierre de taille est d'ailleurs abondamment employée, puisqu'elle sert également à marquer le socle, la division centrale délimitée par deux jambes en demi-harpe, ainsi que le massif de l'entrée principale. Les murs, pour le reste, sont crépis. Une corniche en pierre souligne l'avant-toit, qui est fermé par un lambris décoré de losanges.

Le village de Charmoille en 1857 : extrait d'un dessin réalisé à cette date par Carlo Bodenehr et conservé dans la salle du Conseil communal. L'école vient d'être construite. L'église, quant à elle, a encore son aspect du XVIIIe siècle, qui sera transformé en 1866-1868 (reconstruction partielle de la nef et du chœur) et en 1911 (modification du clocher, notamment le remplacement du toit en bâtière par un dôme à lanternon). On remarquera aussi, au centre, l'aménagement cossu du jardin de la cure.

La porte, à deux vantaux surmontés d'un imposte, s'ouvre sur un vestibule, puis sur un couloir central transversal dallé de grandes pierres. Les salles de classe, disposées de part et d'autre sur une double profondeur, ont conservé leur plafond de plâtre à fine moulure.

Rationnel et ordonné, le style du bâtiment est en quelque sorte l'image que l'éducation publique voulait donner d'elle-même en son essor du XIXe siècle. Que cette école soit placée au centre du village, qu'elle en soit l'un des immeubles les plus cossus, voilà qui traduit bien, du reste, l'affirmation de la communauté locale et de l'institution scolaire tout à la fois.

Entretenir et rénover

Une maison d'école subit l'usure et les déprédations que lui vaut la turbulence de ses jeunes usagers. Elle doit aussi s'adapter à l'évolution des conditions d'enseignement. Aussi les travaux de réparation, d'entretien ou de réaménagement y sont-ils fréquents. L'ancienne école de Charmoille, à cet égard, ne fait pas exception. Les comptes de la commune, de même que les procès-verbaux des séances des autorités locales, en font foi.

L'un des travaux les plus régulièrement entrepris consistait à reblanchir les salles de classe. Cette opération est notamment faite en 1862 par le gypseur Challet, en

1876 par Etienne Gassmann, en 1879 par le maçon Louis Petignat, en 1889 par François Mariny, en 1893 par le maçon Louis Berbier. Celui-ci — c'est un exemple — reçoit des instructions très précises pour sa tâche : « replâtrer les trous qui se trouvent au mur, blanchir les murs et plafonds dont la première couche sera faite à la chaux avec cendres tamisées ; les deux autres couches seront à la chaux ; tout autour des murs des salles d'école à 1 m 50 de hauteur la dernière couche sera faite avec du blanc de Troie avec un tiers de chaux. »[9]

Mais parfois, il s'agit de mesures plus conséquentes. En 1864, soit dix ans à peine après l'édification du bâtiment, l'assemblée communale doit décider de « faire des voûtes en pierres à piliers aux deux caves de la maison d'école »[10], « attendu que les parties en chêne qui se trouvent placées depuis sa construction sont entièrement consumées »[11]. Cela fait, une colonne en fonte est placée au centre de chacune des deux salles de classe, par souci de sécurité statique ; ces supports, livrés par le fondeur Nussbaum[12], avaient été exigés par la Direction cantonale de l'Education en 1853 déjà, au moment du dépôt des plans.

En 1880, la commune acquiert de Mélanie Fleury-Challet une parcelle de terrain sise immédiatement au nord de l'école, afin d'y ériger un bûcher. Cette annexe est aussitôt construite, pour le prix de 1600 francs, par Joseph Poupon et François Chaignat, tous deux menuisiers au village[13]. Ces travaux correspondent pour l'école à une période d'expansion, puisqu'une troisième classe a dû être ouverte en 1875, « vu le grand nombre d'enfants astreints à la fréquentation »[14]. Il en sera ainsi jusqu'en 1891, date à laquelle cette classe supplémentaire sera supprimée.

Le progrès, parfois, prend un tour très administratif. En 1894, par exemple, la Direction de l'Education du Canton de Berne oblige les autorités communales « à remplacer les vieux bancs d'école par des neufs à deux places, à procurer une armoire pour la bibliothèque, à mettre en bon état la place de gymnastique (elle avait été aménagée aux abords de l'école en 1873), à agrandir d'une pièce le logement de l'instituteur et à placer un fourneau convenable dans la cuisine ainsi qu'un poêle dans l'appartement »[15]. La commune s'exécutera, mais en dépassant de près de deux ans le délai de cinq mois qui lui avait été imparti...

D'autres transformations importantes

Vue d'ensemble du bâtiment, depuis le sud-ouest, après rénovation.

seront réalisées sur le flanc nord du bâtiment en 1904-1905 : c'est alors qu'est reconstruit le corps d'immeuble abritant les installations sanitaires[16]. Au demeurant, et jusqu'à la construction de la nouvelle école en 1964-1965, les autorités communales feront procéder à diverses améliorations et mesures d'entretien[17], comme la pose de parquets en 1910, la réfection des escaliers d'entrée en 1911, l'installation de l'éclairage électrique en 1912 ou la réparation du clocheton en 1921.

La rénovation de 1987-1988

Il y a près de vingt-cinq ans que l'immeuble ne sert plus aux besoins scolaires de la commune de Charmoille. Celle-ci, cependant, a tenu à le conserver, vu les disponibilités qu'il lui offrait en locaux divers, et du fait aussi qu'il s'agit là d'un élément majeur de son patrimoine. La rénovation, qui s'est déroulée pour l'essentiel en 1987 et 1988, a donc consisté à concilier autant que possible les nécessités du changement d'affectation des locaux du rez-de-chaussée et l'agrandissement des logements d'une part, les critères de sauvegarde du caractère architectural d'autre part. Extérieurement, l'immeuble n'a subi aucune modification de structure.

Les sondages qui ont été pratiqués sur les murs au début du chantier ont révélé trois applications successives de crépis : la plus ancienne — probablement d'origine — était constituée d'un mortier à la chaux très lisse et enduit d'un badigeon de tonalité rose pastel ; le deuxième, plus rugueux et à forte teneur de ciment, avait été lui aussi teinté en rose, sans doute par analogie à la couleur précédente, mais dans une tonalité nettement plus foncée, presque rouge ; le dernier crépi, celui donc qui était visible avant la rénovation, était d'aspect blanchâtre, et d'un grain très grossier, dans le genre de l'entre-deux-guerres, mais inapproprié au style du bâtiment. Ces investigations ont orienté le choix de la texture et de la couleur du nouveau crépi extérieur. D'autres sondages encore ont servi à définir les teintes de la corniche et des caissons d'avant-toit.

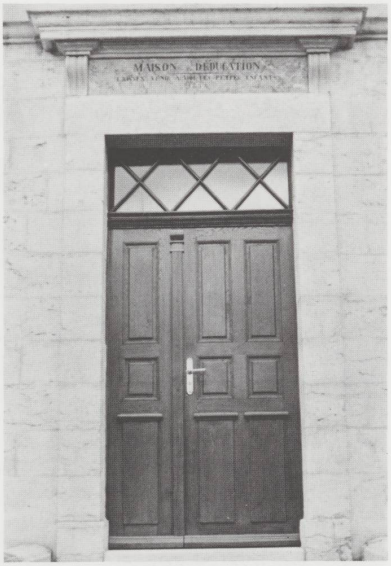

Porte d'entrée en façade sud, avec inscription de 1854. La menuiserie a été reconstituée sur le modèle de l'originale, qui était en trop mauvais état pour être réparée et conservée.
(Photos Michel Hauser)

Il n'a pas été possible d'enlever la sirène d'alarme installée il y a quelques années au faîte du toit, et qui perturbe la silhouette de l'immeuble. La couverture du bâtiment, en revanche, a été renouvelée toute en petites tuiles plates, retrouvant ainsi un aspect homogène qu'elle avait précédemment perdu. La porte d'entrée a également été refaite à neuf, sur le modèle de celle qui était en place auparavant. Les fenêtres, à double vitrage, ont été conservées. Celles du rez-de-chaussée, qui ont une division typique, par croisillon et vasistas, ont retrouvé des persiennes, qui avaient été enlevées de longue date.

A l'intérieur, un des deux escaliers conduisant à l'étage a dû être supprimé pour permettre l'agrandissement des logements. La division centrale du couloir, véritable axe de symétrie du rez-de-chaussée, a toutefois été maintenue en place. Les dallages, de même, sont conservés. La salle de classe du côté ouest a été divisée en deux parties pour permettre l'installation du secrétariat commu-

nal et de la salle d'état civil, mais cette séparation est réversible et ne porte aucune atteinte aux plafonds et à leurs moulures, qui ont été réparés. L'autre salle a été laissée dans ses dimensions anciennes. L'étage, quant à lui, a été fortement rénové; avant les travaux déjà, il ne présentait plus de caractère d'ancienneté digne d'attention particulière.

Il reste à réparer les murs de l'esplanade et les escaliers d'accès, à réaménager les abords de l'immeuble. Ces travaux s'inscriront dans le processus qui a été engagé par la commune de Charmoille pour remettre progressivement en usage et en valeur un bâtiment particulièrement représentatif de l'architecture publique du XIXe siècle en milieu rural.

Michel Hauser
Office du patrimoine historique
Porrentruy

Notes

[1] Eugène Folletête, *L'école paroissiale dans la Principauté de l'Evêché de Bâle jusqu'à la Révolution*, Porrentruy, 1946, p. 233.

[2] Archives communales, Charmoille. Procès-verbaux des séances communales.

[3] Office du patrimoine historique, Porrentruy. Archives de la République et Canton du Jura, Correspondance du district de Porrentruy 1851-1854. Lettre du Directeur de l'Education Bandelier au préfet Chevrolet, 5 février 1853.

[4] Office du patrimoine historique, Porrentruy. Archives de la République et Canton du Jura, Comptes de la commune de Charmoille.

[5] Archives communales, Charmoille. Procès-verbaux des séances communales.

[6] Ibid.

[7] Office du patrimoine historique, Porrentruy. Archives de la République et Canton du Jura, Comptes de la commune de Charmoille, année 1855.

[8] Archives communales, Charmoille. Procès-verbaux des séances communales.

[9] Id. Séance du Conseil communal, 27 août 1893.

[10] Id. Assemblée communale du 25 septembre 1864.

[11] Id. Assemblée communale du 14 août 1864.

[12] Office du patrimoine historique, Porrentruy. Archives de la République et Canton du Jura, Comptes de la commune de Charmoille, année 1868.

[13] Archives communales, Charmoille. Procès-verbaux des séances communales. Marché du 17 octobre 1880.

[14] Id. Séance du Conseil communal, 16 mai 1874.

[15] Id. Séance du Conseil communal, 27 mai 1894.

[16] Feuille officielle, 1904, N° 77, 24 septembre 1907.

[17] Office du patrimoine historique, Porrentruy. Archives de la République et Canton du Jura, Comptes de la Caisse des écoles de Charmoille.

L
H

L
pell
mo
sem
ces
d'ab
nerc
enc
D
voy
en j
cha

Cette
d'apr

Croq